

Les ex-agents de la CNSS entament une grève de la faim

Ne sachant plus à quel saint se vouer, ils ont entamé une grève de la faim, depuis le lundi 25 juillet dernier, afin que Paul Biyoghé Mba trouve une solution sur le conflit qui les oppose à leur ancien employeur.

Jérémie Akame Djinne

Arrivés au pouvoir en 2009, les émergents, par le canal du Premier ministre de l'époque, Paul Biyoghé Mba (la Tortue de Bikelé), avaient pensé mettre fin à la carrière des agents de la CNSS affectés dans les hôpitaux de ce mastodonte.

En 2013, la décision prise par l'ancien Premier ministre, aujourd'hui, vice Premier ministre, va être exécutée. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de Batavea. Ces hôpitaux ont été détruits et les ex-agents ont grossi le lot des laissés-pour-compte de la société gabonaise, sous le règne violent du « fils supposé » d'Omar Bongo. Conscients de leur situation qui contraste avec l'égalité des chances propres à l'émergence, ces mères et pères de famille ont élu domicile devant l'immeuble abritant les services du ministère des Affaires sociales, depuis plusieurs semaines. Compte tenu de l'indifférence de Paul Biyoghé Mba, en charge de ce secteur, les ex-agents des hôpitaux de la CNSS ont débuté une grève de

la faim, le 25 juillet dernier. Selon eux, c'est l'ultime décision qui devrait faire en sorte qu'Ali Bongo considère leur situation en tant que Deus ex machina, ainsi qu'il le fait croire à l'opinion.

Pour comprendre davantage cette situation, Mme Marie-Claire Nfono-Nguema, l'une des grévistes de la faim explique « entre 2009 et 2011, alors qu'il était Premier ministre, Paul Biyoghé Mba avait signé le décret annonçant notre licenciement. Après son remplacement, en 2013, ce décret a pris effet et nous avons été licenciés. Mais dans cette procédure, nous n'avons pas été payés comme il le faut. Dieu faisant ses choses, le voici aujourd'hui à la tête du ministère des Affaires sociales. Cela nous a réjouis. Car, il est au fait de tout et n'ignore pas ce dossier. Malheureusement, depuis son arrivée, en novembre 2015, il ne nous a jamais reçus, malgré les nombreuses demandes d'audience déposées à son cabinet. C'est pourquoi, nous avons décidé de venir ici. Pour nous, il est question que nos droits légaux mal calculés nous soient versés. Au



Les femmes couchées à même le sol en pleine grève de la faim.

président-candidat, nous demandons le paiement de nos droits, avant les élections. Quelle est cette famille gabonaise qui, de près ou de loin, n'a pas été soignée à Jeanne Ebori, la maternité Joséphine Bongo, ou à Paul Igamba ? Nous sommes fiers d'avoir servi l'Etat. Mais que l'Etat gabonais nous le rende à travers le paiement de nos droits légaux. Ce n'est que Justice ».

Comment expliquer que l'Etat, censé protéger ses citoyens, devienne le premier bourreau de ceux-ci. C'est simplement symp-

tomatique d'un Etat-bandit. D'autres interrogations se font plus pressantes : Comment comprendre que Paul Biyoghé Mba, initiateur de la décision ayant conduit au licenciement des personnels soignants de la CNSS soit si indifférent, alors que des mères et pères de famille sont depuis un mois, à la devanture de l'immeuble abritant les services des Affaires sociales ? Quel rôle jouent le supposé angolais, Etienne Mas-sard Cabinda Makaga, secrétaire général de la présidence de la République et le Dr Désiré Lassegue



Tous vêtus de blanc, ces Gabonais ne demandent qu'à rentrer dans leur droit.

dans la liquidation de ce dossier ? Pour le moment, en l'absence d'une solution, les ex-agents des hôpitaux de la CNSS espèrent qu'Ali Bongo fasse ce qu'il faut pour que leur supplice prenne fin.

Leur état de santé se dégrade chaque jour. Faut-il attendre que le pire se produise pour réagir ? Pauvre Gabon et honte au pouvoir émergent ! ■

Lucarne

Le commencement de la fin !

